



PROCES-VERBAL
CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE
DE L'EUR ODYSSEE DU LUNDI 23 JUIN 2025
Adopté en COSP du 24 octobre 2025

Séance tenue en présentiel

Etaient invité.e.s :

MEMBRES PRESENTS DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Julien ANDRIEU, Fanny VERKAMPT, Christian RINAUDO (arrivée à 14h45), Isabelle MILHABET (départ à 16h30), Géraldine BOZEC, Quentin MEGRET, Valérie DALL'O, Sébastien GUINET, Guillaume CHAUX, Fayna AIT CHELLOUCHE, Lucie BARGEL (départ à 16h45)

Avaient donné procuration

Frédéric COUSTON & Benoît DERIJARD à Julien ANDRIEU

Martine REGERT & Auréade HENRY à Fanny VERKAMPT

AUTRES MEMBRES PRESENTS sans droit de vote

Jennifer BASTART, Diego MORENO, Dennis FOX, Isabella FERONI

Equipe ODYSSEE : Nina LADKANI, Chloé BARRANCO, Monique VERRIERE (secrétaire de séance)

Invitées : Stéphanie MERIAUX, Sandrine BOSCHER

MEMBRES EXCUSES ou ABSENTS

Arnaud BARTOLOMEI, Karine EMSELLEM, Fabian SANCHEZ, Stéphane BOUISSOU, Elodie BRICHE, Jean-Luc PLO, Federica INFANTINO, Mehdi MEZAGUER, Jules LEPOUTRE, Laurent FOURNIER, Agnès JEANJEAN, Sandrine BONNARDIN, Lydie DUSSOL, Germain BUTAUD, Nicolas VIAUX, Silvia MARZAGALLI, Sandra PEREZ, Myrina MEUNIER, Nassima KIRECHE, Aurélia FERRARIS, Lionel GOURICHON, Barbara MEAZZI, Edith GALY, Jacques ARASZKIEWIEZ, Marie LESCLINGAND, Véronique MAGRI, Sandra ZANELLA, Gilles FRIGOLI, Emmanuel TRIC, Christophe CHARLIER, Franck BRILLET, Jean-Christophe MARTIN, Bruno DE CARA, Céline BARRIOL, Yannick RUMPALA, Virginie RAYBAUD, Marie-Joseph BERTINI, Jean-Paul AUBERT, Raphaël ZORY

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour :

1. Présentation du dispositif FlexÉtudes
2. Double diplomation EU Mlgs (European Master in Migration Studies)
3. Approbation du procès-verbal du COSP du 28/04/2025
4. MCC Masters 2025-2026 révisées
5. Réforme de la préparation au concours de l'enseignements et introduction des nouveaux modules préparatoires
6. MCC Licences portail SHS 2025-2026 révisées et harmonisation du nombre de redoublement
7. Informations et questions diverses

M. Julien ANDRIEU ouvre la séance à 14 heures et rappelle l'ordre du jour.

Ce COSP est exclusivement consacré à la pédagogie.

1. Présentation du dispositif FlexÉtudes

La Direction de l'EUR ODYSSEE se réjouit d'accueillir Mme Stéphanie MERIAUX – Chargée de mission « Personnalisation des parcours pour la réussite étudiante » venue présenter le dispositif FlexÉtudes. Le support de la présentation a préalablement été adressé aux membres du COSP.

L'objectif de ce dispositif est l'accompagnement des étudiants caractérisés par des statuts particuliers identifiables au sein d'UniCA (ex. : statut salarié, sportif de haut niveau, ...). Pour ce faire l'établissement a souhaité se doter d'un outil de gestion interne. Un cahier des charges a été établi, les processus et les spécificités de prise en charge de chaque composante de ces statuts ont été identifiés. Il s'agit maintenant de définir un cadrage commun pour ensuite aboutir à des contrats pédagogiques individualisés et un pilotage par la donnée affiné.

Chaque composante, par l'intermédiaire de ses responsables de formation, paramétrera les éléments nécessaires à l'établissement du contrat pédagogique. Des aménagements spécifiques seront proposés en fonction des statuts et de la formation.

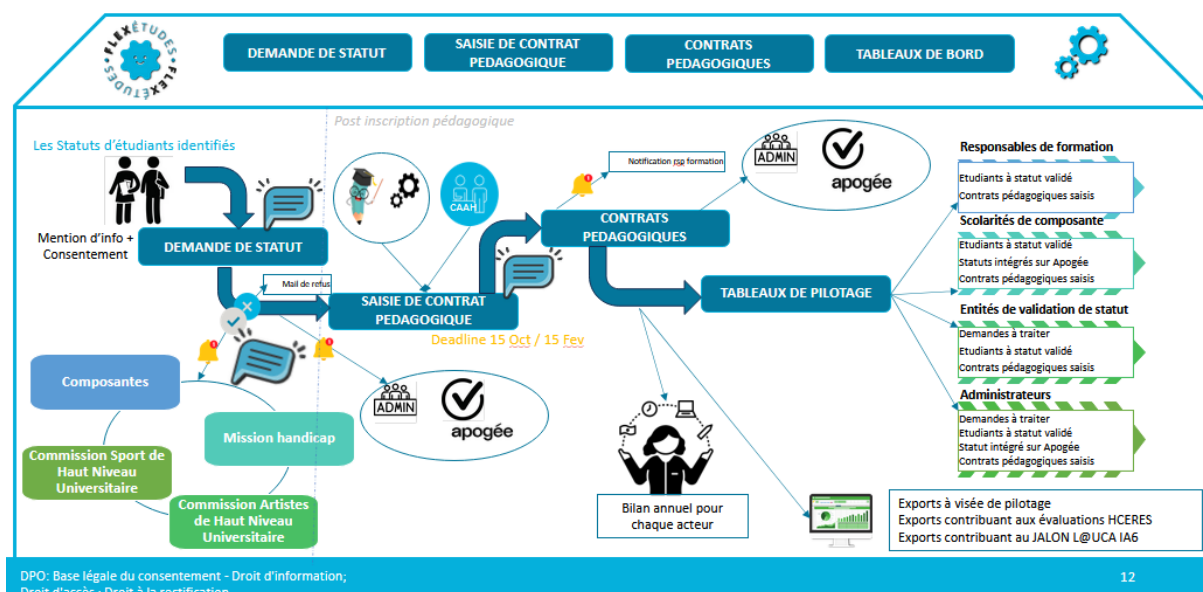
Cet outil vise à simplifier les démarches, tant pour l'étudiant — via un guichet unique — que pour les services de scolarité ; le contrat pédagogique devra être intégré dans APOGEE.

Ce dispositif a fait l'objet d'une délibération du Conseil Académique n° 2024-49 du 26 novembre 2024 qui précise et présente les éléments de cadrage.

<https://univ-cotedazur.fr/universite/organisation/conseils-commissions-et-comites/conseil-academique/deliberations-2024-septembre-a-decembre>

M. Julien ANDRIEU remercie Mme Stéphanie MERIAUX pour sa venue, la qualité de sa présentation et la clarté de ses explications.

Fonctionnement global



2. Double diplomation EUMIGs (European Master in Migration Studies)**EUMIGS**

Mme Lucie BARGEL présente le projet de double diplomation EUMIGS.

Descriptif du projet de double diplomation EUMIGS

EUMIGS est le plus grand réseau d'instituts européens dans le domaine des études migratoires. Le réseau implique 13 instituts partenaires dans 10 pays européens, dont 7 font partie du programme de master de double diplôme. Il s'agit d'un regroupement de Masters en Migration studies, sous l'égide de l'IMISCOE (International Migration, Integration and Social Cohesion in Europe) principal réseau de recherche européen sur les migrations.

Il existe trois niveaux de coopération :

- 1^{er} niveau : Accord Erasmus+
- 2^{ème} niveau : Double Degree
- 3^{ème} niveau : Accord de coopération Erasmus+

Il convient de noter que l'accès au niveau 3 n'est pas possible pour le moment. En effet, chaque établissement ne peut présenter plus de 10 candidatures de ce type par année, et UniCA avait déjà atteint ce quota pour 2025. Par conséquent, si le financement est accordé, UniCA ne sera pas partenaire à part entière et ne recevra pas de financements directement, mais nos étudiants du Double diplôme seront quand même pris en charge pour participer aux activités organisées dans le cadre de l'accord de coopération.

Actuellement, le master Migration Studies se situe au 1^{er} niveau ; l'objectif étant d'évoluer vers le 2^{ème} niveau qui va permettre aux étudiants inscrits en M2 à partir de 2026/2027 :

- Une année de mobilité.
- Un double diplôme de niveau master (d'UniCA et d'une des autres organisations partenaires).

Ce dispositif sera efficient après la signature des accords entre partenaires prévue en fin d'année 2025. Les premiers étudiants qui pourront en bénéficier sont ceux qui entrent en M1 en septembre 2025.

Le projet de double diplôme Migration Studies est validé à l'UNANIMITE

Proposition de maquette spécifique EUMIGS du master 2 Migration Studies

Pour information, les modifications/créations de maquettes sont possibles en cours d'année (hors campagne) lorsqu'elles concernent un dispositif de double diplomation.

La mise en place de cette double diplomation implique la création d'une maquette spécifique dédiée à ce dispositif pour le parcours de M2 du master Migration Studies dans les trois mentions : Sciences sociales - Science politique - Droit international et européen. Cette création s'effectuera à coût constant.

Sur le plan pédagogique, la DDIE (Direction du Développement International et Europe) a donné son accord pour une dérogation à l'obligation de stage normalement prévue dans nos masters, en autorisant son remplacement par un mémoire de recherche.

Pour les étudiants ayant suivi le M1 à UniCA, les enseignements évalués en M2 seront ceux délivrés par l'université partenaire. Pour les étudiants du double diplôme rejoignant UniCA pour l'année de M2, le S3 est inchangé par rapport aux maquettes existantes, le S4 est modifié pour réduire le volume d'enseignements en classe au profit du mémoire de recherche.

La proposition de maquette spécifique EUMIGS du master 2 Migration Studies est adoptée à l'UNANIMITE

3. Approbation du procès-verbal du COSP du 28 avril 2025

Le procès-verbal du COSP du 28 avril 2025 est adopté à l'UNANIMITE

4. MCC Masters 2025-2026 révisées

M. Quentin MEGRET - chargé de mission pédagogie Master de l'EUR - commence par rappeler le contexte dans lequel se fait cette campagne de demandes de modifications mineures portant uniquement sur les modalités de contrôle des connaissances (MCC).

Il souligne que le VP Formation a autorisé exceptionnellement cette campagne pour permettre une mise en application, dès septembre 2025, des demandes votées. Les MCC peuvent ainsi être ajustées après une année de mise en œuvre de la nouvelle offre de formation (c-à-d, année universitaire 2024-2025).

Des modifications ont été demandées par sept parcours, Switch compris. Des ajustements relatifs à la durée, à la nature des épreuves, ou encore la révision de coefficients, ont été proposés puis mis au vote.

Parallèlement aux demandes émanant des responsables pédagogiques, des modifications ont été proposées par l'EUR ODYSSEE, après un travail effectué par Mme Nina LADKANI et M. Fabien LE COURT de la cellule d'appui technique de la Scolarité. L'examen des MCC de l'ensemble des parcours a ainsi permis d'effectuer un fin travail de toilettage débouchant sur la mise en cohérence et l'harmonisation de l'ensemble des informations renseignées au niveau des onglets présentant les MCC d'une part, et les informations figurant au niveau des fiches générales d'autre part.

Récapitulatif des demandes de modifications de MCC Master

Détails et justification des modifications par parcours de MASTER

Archéologie, Préhistoire, Paléoenvironnement, Archéosciences (2P2A)

Responsables : Sandrine BONNARDIN & Lydie DUSSOL

- En M1 : HMURPI2 - UE Introduction à l'interdisciplinarité : augmentation du coefficient à 2
 - En M2 : HMURPQ4 - UE Pratique de la recherche : augmentation du coefficient à 2
- => Ces deux cours demandent un fort investissement de la part des étudiants tout au long du semestre, avec plusieurs travaux écrits à rendre et des oraux individuels et en groupe. Les étudiants ont fait remarquer au dernier conseil pédagogique qu'il leur semblait y avoir un décalage entre cet investissement et le poids de la moyenne de chaque UE dans leur moyenne générale = souhait d'augmenter les coefficients de ces deux UE à 2 (actuellement coef 1).

Détails et justification des modifications par parcours de MASTER**Archéologie, histoire et histoire des images**

Responsable : Germain BUTAUD

M1, S2 Epistémologie des sciences historiques et régimes d'historicité (tous les parcours)

Demande de modification des MCC : CT (rapports/mémoires) devient CCI

Le cours se composant de deux parties distinctes, le rendu de deux dossiers (un sur chacune des parties du cours), qui avait été prévu, s'avère trop lourd pour un enseignement de 18h.

Un contrôle continu, plus souple, permettra de vérifier les connaissances sur les différents aspects de cet enseignement.

M2, S3 : Droit du patrimoine

Demande de modification des MMC : CT (écrit 1h) devient CT (écrit 1h30)

Le cours est assuré par plusieurs professionnels du milieu de l'archéologie et du patrimoine. Un écrit en contrôle terminal est adapté pour évaluer les étudiants. Mais la durée d'une heure prévue dans la maquette s'avère un peu juste pour traiter de deux questions, d'après ce qui a été constaté lors de l'épreuve de janvier 2025. Il est proposé d'allonger l'examen écrit de CT d'une heure à une heure et demi pour offrir plus de temps de composition aux étudiants.

NB : pour le cours de M1 S1, Instruments de la recherche pour les mondes anciens et médiévaux, les MCC initiales sont le CC intégral. Cela n'a pas été modifié (par erreur) dans le fichier de novembre 2024 pour le parcours AHHI, contrairement aux deux autres parcours qui étaient passés au CT. Mais il y a une demande de retourner aux CCI. Les trois parcours seront donc en fin de compte au CC intégral, ce qui est normal car tout le S1 est mutualisé entre les trois parcours.

Gouverner et administrer : Etat, territoires et sociétés

Responsable : Arnaud BARTOLOMEI

M1/S2

• HMEHGC2-Histoire constitutionnelle (M. Ortolani) : CT = écrit 2h devient CC (2 notes) + CT (1 écrit de 3h)

Actuellement, le contrôle de connaissances consiste exclusivement en une épreuve écrite de 2 heures associée au cours, ce qui ne donne lieu qu'à une seule note.

De ce fait, les travaux dirigés, qui viennent en appui du cours, ne font pas l'objet d'un contrôle de connaissances, et sans contrôle, le travail demandé aux étudiants est moins assidu de même que la préparation des séances de leur part.

Or les séances de TD comprennent des interrogations orales et des exercices d'entraînement (commentaires de textes, dissertations) faciles à évaluer.

C'est la raison pour laquelle il est demandé qu'une note de contrôle continu soit également attribuée aux TD ; la note finale étant constitué de la moyenne des deux notes : celle de contrôle continu et celle de l'épreuve finale

• HMEHHE2-Epistémologie des sciences historiques (Mme Marzagalli) : CT = rapport devient CCI (2 notes)

Le cours se composant de deux parties distinctes, le rendu de deux dossiers (un sur chacune des parties du cours), qui avait été prévu, s'avère trop lourd pour un enseignement de 18h. Un contrôle continu, plus souple, permettra de vérifier les connaissances sur les différents aspects de cet enseignement.

M2/S3

• HMEHHP3-Histoire de l'Etat 2 (A. Bartolomei) : CT = oral devient CT = rapport

[NB. Cette modification demandée à l'automne n'avait pas été reportée dans la maquette déposée sur Géode]

La modification consiste à remplacer l'évaluation par un oral par un « rapport ». Ce rapport consistera en une synthèse sur un point d'actualité en rapport avec l'intitulé du cours. Ce rapport aura auparavant été l'objet d'une présentation orale, lors d'un exposé préparé par deux étudiants. L'objectif de la modification est d'introduire l'évaluation de nouvelles compétences pour les étudiants (travail en équipe, travail de documentation à partir de ressources numériques, présentation orale, rédaction d'un rapport qui sera mutualisé avec l'ensemble de la promotion) et de compléter le contenu du cours qui a été réorganisé en fonction de cette modification (la première moitié du cours consistera en des cours magistraux présentant l'histoire des administrations en France depuis 1945 [administrations de l'Etat central, des collectivités locales et de l'Etat social] et la seconde moitié permettra de compléter ces séances à partir des exposés des étudiants qui porteront sur des points non abordés dans les cours magistraux – politiques culturelles, construction européenne, endettement ...). Les thématiques des « rapports » seront définis en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pédagogique de ce cours et des cours « Droit administratif » et « Finances publiques ». Les rapports seront ensuite déposés sur moodle et constitueront une bibliothèque de synthèses d'actualité utiles à l'ensemble de la promotion dans leur préparation des concours.

Dans la mesure où plusieurs autres enseignements de la formation sont évalués en CT par un oral, cette modification ne retire aucune évaluation de compétences.

Cette modification a été soumise au Comité de Perfectionnement du mois de novembre 2024 et acceptée à l'unanimité.

• HMEHDP3-Droit du patrimoine (G. Butaud) : CT = écrit 1h devient CT = écrit 1h30

Compte tenu du retour d'expérience de la première année de mise en œuvre de la maquette, il est proposé d'allonger l'examen écrit de CT d'une heure à une heure et demi pour offrir plus de temps de composition aux étudiants.

• HMEHMD3-Méthodologie pour les concours (B. Decourt) : CT = écrit 2h devient CC (2 notes) + CT (1 écrit de 4h)

La modification proposée vise à augmenter le nombre d'évaluations obligatoires attendues de la part des étudiants, sur un exercice essentiel dans les concours administratifs, qu'ils découvriront, pour la plupart, à l'occasion de cette année de M2 (la note de synthèse). La modification proposée permettra donc d'organiser trois « concours blancs » de 4h (deux pendant le semestre et un troisième lors de l'examen final).

L'ensemble des modifications proposées ont été soumises et approuvées par le Conseil de Perfectionnement réuni le 2 mai 2025.

Détails et justification des modifications par parcours de MASTER

Par ailleurs, à la suite des retours effectués par les services du CAT, d'autres modifications mineures ont été apportées à la « Fiche générale » et aux coefficients :

- La référence aux « sous-ECUE » a été retirée des règles de compensation car non pertinent pour ce parcours
 - La mention d'une note éliminatoire/note seuil a été retirée pour le mémoire du S2 (UE 4.4.) et seulement maintenue pour le mémoire ou le rapport de stage du S4
 - Les coefficients indiqués uniquement pour les ECUE ont également été indiqués pour les UE
- NB. Toutes ces modifications ont été signalées en rouge dans le doc.

Histoire mondiale et connectée de la Méditerranée

Responsable : Silvia MARZAGALLI

Harmonisation des informations renseignées sur les onglets MCC et fiche générale.

Migration Studies / Sciences sociales

Responsable : Jean-Luc PRIMON & Federica INFANTINO

- Le seuil de 8/20 à l'ECUE "Mémoire et soutenance" au semestre 2 (S2) bloque l'UE, le semestre et l'année (correction dans la fiche S2+ fiche générale)
- La durée de l'épreuve écrite pour l'ECUE "Intervention sociologique et recherche-action" en S2 MCC est portée à 1h.
- Au semestre 3 la durée de 3h a été supprimée dans les MCC de l'ECUE "Citizenship, Vote and Migration" dont la modalité n'est pas un "écrit" mais bien un "rapport ou mémoire".
- Au S4 MCC pour l'ECUE "dissertation" : ajout mention "Non compensable".
- Au S1 Maquette : ajout des ECTS à l'UE Switch.

MCC SWITCH Maquette Switch - Ensemble des parcours de Masters de l'EUR ODYSSEE

Quentin MEGRET

Changements de la nature d'épreuves du S2 pour s'adapter aux enseignements dispensés :

- CCI devient Rapport/mémoire pour l'ECUE Démarches éco-responsables par la RSE.
- Ecrit devient Rapport/mémoire pour l'UE Genres et (in)égalités : Inégalités du genre.

Pollution Atmosphérique, Changement Climatique, Impacts Sanitaires, Énergies Renouvelables (AIR)

Responsable : Nicolas VIAUX

Modification de la fiche générale : celle-ci a été ajustée afin de refléter fidèlement les informations figurant dans les onglets, notamment en harmonisant le seuil qui était fixé à 8 dans la fiche générale et à 10 dans les onglets.

Obtention du semestre : la compensation entre les UE n'est pas possible puisque celles-ci ont un seuil fixé à 10.

Seuil SWITCH : ce seuil a été supprimé afin d'éviter qu'il ne bloque la validation des semestres pour les étudiants.

Anthropologie Des Techniques Et Des Innovations : Sociétés, Environnements Et Territoires (ATI-SET)

Responsables : Laurent FOURNIER & Agnès JEANJEAN

Dans les onglets MCC, certains éléments sont indiqués comme capitalisables mais non conservables, ce qui n'est pas possible => Toutes les UE deviennent conservables.

· La fiche générale mentionne une compensation entre les ECUE et entre les UE. Or, le seuil fixé à 10 pour chaque élément empêche cette compensation. Il est donc nécessaire de supprimer le seuil pour les UE et les ECUE, à l'exception des UE PPR, pour lesquelles le seuil de 10 est maintenu.

· L'absence de compensation pour l'UE « Séminaire international » au semestre 4 implique de préciser cette information dans la fiche générale.

Communication et médiation de la transition écologique et sociale (COMETES)

Responsables : Frédéric COUSTON & Ornella ZAZA

- Le contrôle des connaissances s'effectue au niveau des ECUE et non des UEs, les informations renseignées à ce sujet ont donc été reprises
- Dans la fiche générale, les informations concernant l'obtention des UEs et celles à propos de la note seuil ont été complétées.

Conduite des transitions des Structures et des Territoires (CONTRASTE)

Responsables : Stéphane BOUISSOU & Pascal FENART

Les coefficients des UEs demandaient à être renseignés.

Harmonisation des informations renseignées sur les onglets MCC et la fiche générale.

Géoprospective, Aménagement et Durabilité des territoires (GEOPRAD)

Responsable : Diego MORENO

- Suppression du seuil minimal de 8/20 aux UEs SWITCH.
- Harmonisation des informations renseignées sur les onglets MCC et fiche générale.

Détails et justification des modifications par parcours de MASTER**Migration Studies / Droit international et droit européen**

Responsables : Mehdi MEZAGUER & Jules LEPOUTRE

La mention suivante a été ajoutée concernant le seuil de l'ECUE dissertation : « Pour le M2, une moyenne inférieure à 10/20 à l'ECUE "Dissertation related to research or internship project" du semestre 4 ajourne l'UE supérieure, le semestre et l'année. »
Harmonisation des informations au niveau des onglets MCC et de la fiche générale.

Migration Studies / Sciences politiques

Responsable : Lucie BARGEL

Harmonisation des informations au niveau des onglets MCC et de la fiche générale.

Psychologie Sociale et du Travail : Intervention, changement, ressources humaines (PST)

Responsables : Jennifer BASTART, Marilena BERTOLINO & Christine BONNARDI

Dans la fiche générale, la mention suivante a été ajoutée par souci d'harmonisation : "Une note inférieure à 7 (à l'ECUE, UE ou semestre) empêche l'obtention de l'année".

Journalisme Environnemental et de la Transition

Responsable : Jacques ARASZKIEWIEZ

Harmonisation des informations au niveau des onglets MCC et de la fiche générale.

Mme Fanny VERKAMPT tient à remercier toutes les équipes pédagogiques de l'EUR ainsi que la scolarité du Campus CARLONE pour ce travail de révision.

L'ensemble des demandes de modifications des modalités de contrôle des connaissances des parcours de MASTER et SWITCH mentionnés ci-dessus est voté à l'UNANIMITE

5. Réforme de la préparation au concours de l'enseignements et introduction des nouveaux modules préparatoires

Mme Isabella FERONI, Directrice du portail SHS, présente ce point.

Ce projet de réforme, initialement proposé l'an dernier puis mis en suspens, revient aujourd'hui avec une mise en œuvre prévue dès la rentrée 2025-2026 avec l'ouverture de nouveaux modules de formation. Cela a conduit à l'élaboration d'une nouvelle maquette pour ces parcours dans les licences concernées du portail SHS, à savoir en HISTOIRE, SOCIOLOGIE (S4, S5, S6) et SEF (S4), et ce, à coût constant.

Mme Isabella FERONI indique que le but de cette réforme du CLE 1D et CLE 2D est la création d'un parcours « lisible, professionnalisant et attractif » :

- Passage du concours de la fin du M2 à la fin de la L3
- Statut d'élève fonctionnaire rémunéré dès l'année de M1 (plus grande attractivité)
- Pour les étudiants, possibilité de préparer le concours en étant inscrit dans une licence disciplinaire
- A partir de 2026 : mise en place de licences préparatoires spécifiques

Mme Isabella FERONI expose ensuite les effets de la réforme sur les formations :

- Transformation du Continuum pré-pro en « *Modules préparatoires au concours* » (MPC)
- Pour les formations : Préparation disciplinaire accrue dès le S4 (révision des contenus dans les blocs d'enseignements 2D)
- Tensions RH pour les formations également engagées dans les masters MEEF
- Risque de surcharge pour les étudiants de L3 inscrits dans ces blocs

Process et calendrier établissement :

- Proposition de modules préparatoires au concours « à coût constant »
- Passage (ou non) en COSP selon le degré de modifications des blocs
- 26 juin : Envoi des maquettes révisées à la DF
- 3 juillet : Examen par le Cac
- Ouverture à la rentrée 2025/2026

Pour le portail SHS – Formations concernées :

- Avaient (déjà) un bloc Continuum 2D dans leur maquette :
 - **La licence d'histoire** (CAPES Histoire-géographie)
Modification des libellés/contenus, plus disciplinaires, révision des choix d'options en fonction du programme du concours, problème de la charge du volet géographie du concours
Demande de modifications en 2026
- Introduisent à la rentrée 2026 un bloc MPC 1D (limité au S4)
 - **Licence SEF** (Professorat des écoles)
- Introduisent à la rentrée 2026 un bloc MPC 2D (CAPES Sciences Economiques et sociales) en S4 et S5/S6
 - **Licence de sociologie** CAPES de sciences sociales
(co-portage - avec la licence Eco-Gestion où le bloc existait dans l'ODF Licence)
Co-portage souhaité par le VP pour renforcer l'attractivité
Cible élargie : licences d'économie-gestion, de sociologie et double licence de socio-économie

Changement de maquettes :

MPC 1D (SEF)

Enseignements assurés par l'INSPE sur la base du continuum CLE 1D (lundi et vendredi)

MPC 2D SES

- Semestre 4 : Présentation des épreuves du concours (12h)
- Semestre 5 (18h+12h) ; Semestre 6 (18h+12h)
- Libellés génériques : Ecrit 1 - Oral 1 ; Ecrit 2 - Oral 2
- Compléments Horaires assurés par l'INSPE

Ajouts UE complémentaires au choix (facultatives)

- UEA d'économie gestion

Problématiques :

MPC 1D (SEF)

- Risque de concurrence dans la préparation de la licence et du concours
- Demande d'un allègement de la maquette avec suppression d'une UE à 6 ECTS (en S4 UEA hors disciplinaire, en S5-S6 une UE (CT ?))
- Retour favorable du VP à confirmer

MPC 2 SES

- Demande d'un allègement pour la double licence Sociologie-Economie (suppression pour les étudiants inscrits d'une UE spécifique co-portée SHS-Eco-gestion)
- Ouverture d'UED ou UEA dans la discipline mineure en UE complémentaire

Ces maquettes vont encore faire l'objet d'ajustements d'ici la rentrée universitaire.

Mme Isabella FERONI tient à remercier ses collègues, M. Serge QUILIO (licence SEF) et M. Vincent CUCHE (Licence Histoire) pour l'ensemble du travail réalisé dans un délai très contraint.

Le COSP de l'EUR ODYSSEE émet un avis favorable à l'intégration des blocs MPC 1D et MPC 2D qui constituent un nouveau parcours pour les licences Histoire et Sociologie (en S4, S5 et S6) et Sciences de l'éducation et de la formation (en S4)

Les membres tiennent cependant à souligner toute la difficulté de déployer un tel dispositif dans un calendrier aussi contraint et surtout à coûts constants.

6. MCC Licences portail SHS 2025-2026 révisées et harmonisation du nombre de redoublements

Mme Isabella FERONI présente ensuite les demandes de modifications de MCC pour les licences du portail SHS.

Elle rappelle que dans le cadre de la nouvelle offre de formation, le principe de "seconde chance" (en contrôle continu) coexiste avec la session 2. À moyen terme, une intégration plus cohérente et harmonisée de ces deux dispositifs est envisagée. Il conviendra de lister les secondes chances pour la prochaine campagne de MCC en automne 2025. Elle indique également qu'une note plancher est possible. Par ailleurs, la gouvernance s'est engagée dans l'amélioration de la réussite étudiante (réorientation, ...) en lien avec les ROSP.

Récapitulatif des demandes de modifications de MCC Licence (news)

LICENCE HISTOIRE							
Année	CODE	Libellé	Session	ANCIENNES MCC		NOUVELLES MCC	
		LICENCE 2		Assidus	DA	Assidus	DA
	HPEHC G3	Culture géographique (12H CM+12H TD)	1	Ecrit 4H		Ecrit 2H+ 1note TD	
	HPEHC H3	Culture historique	1	Ecrit 4H		Ecrit 2H+ 1note TD	

LICENCE SOCIOLOGIE							
NB Ces modifications concernent également la licence SOE							
Fiche générale							
Ajout de l'indication suivante (en rouge ci-dessous) au niveau de la rubrique « Note éliminatoire/note seuil » de la fiche générale :							
« Une note inférieure à 08/20 à l'UE disciplinaire Théorie et Méthodologie des semestres 5 et 6 est éliminatoire. En conséquence, une note inférieure à 8/20 à ces éléments invalide à la fois le semestre et l'année. »							
Année	CODE	Libellé	Session	ANCIENNES MCC		NOUVELLES MCC	
L2		LICENCE 2		Assidus	DA	Assidus	DA
	HPESTS3	Théorie sociologique 1		Ecrit	Oral	Oral	inchangé
SEMESTRE 4							
	HPESST4	Statistique 2 informatique 2	2	Oral	rapport	Oral	Oral
	HPESME4	Méthodologie 2: Enquête qualitative	2	Oral	rapport	rapport	inchangé
	HPESDE4	Déviante et Sociétés	2	Ecrit	Oral	Ecrit	Ecrit
	HPESVI4	Villes et Sociétés		Ecrit	Oral	inchangé	Ecrit
		LICENCE 3					
SEMESTRE 5							
	HLESIG50	Théories sociologiques 3	2	Ecrit	Rapport	Oral	Oral
	HLESIG51	lecture de textes 3	2	Ecrit	Rapport	Oral	Oral
	HLESIG54	Sociologie de l'éducation	2	Oral	Rapport	inchangé	Oral
SEMESTRE 6							
	HLESIG64	Sociologie de l'innovation	2	Oral	Rapport	inchangé	Oral

MSH : maison de Sciences et de l'Homme sur le Campus Saint Jean d'Angély

LICENCE SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE (SHAE)**LICENCE 1,2,3**

Pour l'ensemble des UE, ajout de la mention « OUI » aux colonnes « Notes attendues », « Résultats attendus », « Conservation note », « capitalisable », « compensable ».

LICENCE 3

Fiche générale

Ajout de l'indication suivante (en rouge ci-dessous) au niveau de la rubrique « Note éliminatoire/note seuil » de la fiche générale :

« Une note inférieure à 10/20 à l'UE disciplinaire 3 du semestre 6 "Du terrain à la production des savoirs" est éliminatoire. Une note inférieure à 10/20 à l'ECUE "Méthodologie de l'enquête 3" est éliminatoire. Une note inférieure à 10/20 à l'ECUE "Stage" est éliminatoire. En

† Ce complément d'information permet de préciser les niveaux auxquels s'appliquent la note éliminatoire.

LICENCE Sciences de l'éducation et de la formation

Pour l'ensemble des UE, ajout de la mention « OUI » aux colonnes « Notes attendues », « Résultats attendus », « Conservation note », « capitalisable », « compensable ».

LICENCE GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT

		Année	Code UE/ECUE	Intitulé	Régime	Session	Anciennes MCC	Nouvelles MCC
PHO1	Géographie aménagement	L1	HPEGBI2	Biogéographie	CC	2	Dossier	Oral
			HPEGCI1	Cartographie et informatique	CC	2	Un DST+un DM	Un DST
			HPEGHU2	Géographie humaine	CC	2	Dossier	Oral
			HPEGSU2	Statistique Univariée		2	1 DST + 1 DM.	Un DST
PHO2	Géographie aménagement	L2	HPEGHY4	Hydrologie et géomorphologie fluviales	CC	2	Oral	Ecrit 1H
					DA	2	Oral	Ecrit 1H
			HPEGCI3	Cartographie et Informatique II	CC	2	Un DST+1 DM	Un DST
			HPEGCI4	Cartographie et Informatique III	CC	2	1DST + 1 DM.	Un DST
			HPEGSQ3	Statistique II (bivariées)	CC	2 nd Chance	Oral	Elimination de la note la plus basse
					DA	2	Oral	Rapport
			HPEGSQ4	Statistique III Multivariée	CC	2 nd Chance	Oral	Elimination de la note la plus basse
					DA	2	Oral	Rapport
			HPEGUR3	Géographie urbaine	CC	2 nd Chance	Oral	Elimination de la note la plus basse
					DA	2	Oral	Rapport au lieu d'un oral
L3	Géographie aménagement	L3	HLEGE059	Etude de Cas	CC	1	Oral	CT : Ecrit 3H
					DA	1	Oral	Ecrit 3H
			HLEGE058	Cours professionnalisant	CC	2 nd chance	Oral	Elimination de la note la plus basse
					DA	2	Oral	Rapport
			HLEGE06	Ville intelligente	CC	2nde chance	Oral	Elimination de la note la plus basse
					DA	2	Oral	Rapport

L'ensemble des demandes de modifications des modalités de contrôle des connaissances des LICENCES mentionnées ci-dessus du portail SHS est voté à l'UNANIMITE

- Harmonisation du nombre de redoublement**

À ce jour, aucun cadrage commun en matière de redoublement n'existe au sein d'UniCA, chaque formation appliquant ses propres règles. L'objectif est désormais d'harmoniser ces pratiques pour l'ensemble des formations de licence du portail SHS (Histoire, Géographie et Aménagement, SHAE, et Sociologie). Il a cependant été jugé prématuré d'introduire une règle au sein de la licence SEF récemment ouverte.

Dans cette perspective d'harmonisation, Mme Isabella FERONI et plusieurs membres du COSP soumettent différentes propositions de cadrage :

Propositions	Vote
⇒ 3 membres du COSP ne souhaitent pas prendre part au vote	
☐ 2 redoublements par année de licence / au-delà sur décision du Jury	0 voix
☐ 1 redoublement par année de licence / au-delà sur décision du Jury	4 voix favorables
☐ 2 redoublements en L1	5 voix favorables
1 redoublement en L2	
1 redoublement en L3 / au-delà sur décision du Jury	

La règle adoptée à la majorité de 5 voix concernant le nombre de redoublements pour les licences Histoire, Géographie et Aménagement, SHAE, et Sociologie du portail SHS est la suivante :
« 2 redoublements en L1, 1 redoublement en L2 et 1 redoublement en L3 Et au-delà sur décision du Jury »

Il conviendra de rajouter cette information sur la fiche générale du fichier Maquette-MCC des formations mentionnées.

7. Informations et questions diverses

- **Rencontre avec la direction de l'EUR HEALTHY**

La Direction de l'EUR a rencontré la Direction de l'EUR HEALTHY le 11 juin dernier afin d'explorer la possibilité de mener des actions conjointes, dans le but de renforcer les liens autour de thématiques scientifiques partagées — Santé et Environnement — et de favoriser une dynamique collaborative. À cette occasion, plusieurs pistes ont été envisagées, notamment l'organisation d'une journée scientifique commune à Saint Jean d'Angély (en avril ou juin 2026), ainsi que le lancement, en octobre 2025, d'un appel à projets pour un contrat doctoral financé sur les reliquats du SFRI des deux EUR.

- **Supplément au diplôme**

Mme Nina LADKANI a élaboré un ensemble de documents (incluant notamment un formulaire et une procédure) en vue de la délivrance systématique du supplément au diplôme. Ce document vise à retracer le parcours de l'étudiant, à valoriser les connaissances et compétences acquises, ainsi qu'à présenter les spécificités du programme SWITCH au niveau master de l'EUR. La procédure correspondante sera diffusée prochainement.

Mme Fanny VERKAMPT souligne qu'il est essentiel que les membres du COSP assurent la diffusion des informations données, et des éléments discutés et/votés au sein des différentes instances.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Julien ANDRIEU remercie les membres et lève la séance à 17 heures.

Université Côte d'Azur
Ecole Universitaire de Recherche ODYSSEE
Société et Environnement
Directeur
Julien ANDRIEU

